



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 4 juillet 2025

Fête nationale : demandez le programme !



Comme chaque année, la Ville de Limoges célèbre la Fête nationale avec des animations à compter du dimanche 13 juillet. Les modalités de circulation et de stationnement des véhicules sont modifiées à cette occasion.

Au programme des festivités :

Les festivités débuteront le dimanche 13 juillet à **17h30** place Jourdan, par une **cérémonie officielle et le défilé motorisé.**

À partir de 20h30, au champ de Juillet, spectacle musical animé par le groupe *Aloha*

Puis vers 22h30 (à la tombée de la nuit), lancement du feu d'artifice

Enfin, vers 23h, le feu d'artifice sera suivi d'un bal populaire en plein air animé par le groupe *Aloha*

Les dispositions relatives au stationnement et à la circulation :

À l'occasion des festivités et de la commémoration du **13 juillet** le **stationnement des véhicules sera provisoirement interdit** :

- **Du 11 juillet à 6h au 15 juillet à 17h** (fête foraine), sur la moitié de l'esplanade du Champ de Juillet (angle cours Vergniaud - cours Gay-Lussac y compris la contre allée côté cours Gay-Lussac).
- **Du 12 juillet à 6h au 14 juillet à 12h** (bal), sur la moitié de l'esplanade du Champ de Juillet (angle cours Vergniaud - cours Bugeaud y compris la contre allée côté cours Bugeaud).
- **Du 12 juillet à 18h au 13 juillet à 19h** (commémoration), place Jourdan et avenue Garibaldi (entre le carrefour Tourny et le cours Bugeaud).
- **Du 12 juillet à 18h au 14 juillet à 3h**, impasse et rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et la place Jourdan et entre la rue des Feuillants et le cours Bugeaud), rue des Feuillants, rue de Brettes, cours Jourdan, avenue du Général de Gaulle, cours Bugeaud, cours Gay-Lussac, cours Vergniaud, rue du Général Beyrand, rue Armand-Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lusac), impasse Saint-Exupéry, rue Pétoniaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lusac), avenue du Général du Bessol, place Maison-Dieu, avenue de la Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud), rampe des Bénédictins et boulevard Carnot (du n°2 au n°6 sur une longueur de 60m pour le stationnement des bus).



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 4 juillet 2025

À cette même occasion, **la circulation des véhicules sera provisoirement interdite :**

- **Le 13 juillet de 8h à 20h** (montage de l'estrade), place Jourdan (de l'avenue Garibaldi au cours Jourdan et du n°29 au n°24).
- **Le 13 juillet de 20h à 22h** (démontage de l'estrade), place Jourdan (entre et dans le sens cours Jourdan > avenue Garibaldi sur les 2 voies de circulation les plus proches de la rue d'Isly, voie de bus incluse).
- **Du 13 juillet à 8h au 14 juillet à 3h** (commémoration), rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et la place Jourdan).
- **Du 13 juillet à 14h au 14 juillet à 3h** (commémoration), impasse et rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et le cours Bugeaud), cours Jourdan, rue des Feuillants, rue de Brettes, place Jourdan (entre et dans le sens avenue des Bénédictins > boulevard de Fleurus), avenue Garibaldi (entre le carrefour Tourny et le cours Bugeaud, réouverture dès que la déambulation sera terminée).
- **Du 13 juillet à 20h au 14 juillet à 1h** (feu d'artifice), avenue du Général de Gaulle, cours Bugeaud, cours Gay-Lussac, rue du Général Beyrand, rue Armand-Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), impasse Saint-Exupéry, rue Pétoniaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), avenue du général du Bessol, place Maison-Dieu, rampe des Bénédictins (entre l'avenue du Général de Gaulle et l'allée de Seto).
- **Du 13 juillet à 20h au 14 juillet à 3h** (bal), cours Vergniaud, avenue de la Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud).

Dans le cadre du feu d'artifice, **l'accès aux piétons sera provisoirement interdit :**

- **Du 11 juillet à 18h au 14 juillet à 12h**, dans les jardins du Champ de Juillet.
- **Du 13 juillet à 20h jusqu'à la fin du feu d'artifice**, à l'intérieur du périmètre de sécurité délimité par : le cours Bugeaud (entre le n°17 et la place Maison-Dieu), le cours Gay-Lussac (entre l'impasse Saint-Exupéry et la place Maison-Dieu), la place Maison-Dieu (entre le cours Bugeaud et la voie non dénommée reliant le cours Gay-Lussac à la place Maison-Dieu, sur une largeur de 15m).

2

Contacts presse :

Ville de Limoges

Emilie BETOUL

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

05 55 44 17 50 – 17 56 – 17 57 / pref-communication@haute-vienne.gouv.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)



@VilleLimoges87

7ALimoges



/ville_de_limoges

Ville de Limoges